

L'an deux mille dix-neuf, le douze Mars à 20h00, le Conseil Municipal légalement, convoqué s'est réuni salle de la mairie, sous la présidence de Mme GRANGEOT Christelle, Maire,

Étaient présents :

Mmes GRANGEOT Christelle – GIRAUD-JACQUIGNON Clémence - DEVIDAL Joëlle - SADAK Marie-France

&

Mrs BONNETAIN Philippe - MEYER Constant - PERROT Gilbert – DESORMAIS Jérôme – RACAMIER André - JOSSERAND Philippe

Absents excusés : Mrs NICOUUD Florent – ALPHANT Florent – AECK Cyril

Absents : Mrs HAOUIZEE Régis – CHEROUANA Naïm

Pouvoir à : Mr NICOUUD Florent à Mme DEVIDAL Joëlle
Mr ALPHANT Florent à Mr BONNETAIN Philippe
Mr AECK Cyril à Mr JOSSERAND Philippe

Compte-rendu de séance

Le quorum est atteint, la séance est ouverte à 20h10.

Madame SADAK Marie-France est nommée secrétaire.

1 – COMMISSION URBANISME :

Point sur les dossiers :

Plusieurs dossiers arrivés : prévoir une réunion de la commission Urbanisme.

CU Opérationnel Rousset : en attente de pièces complémentaires

DP Chatagner : en attente de pièces complémentaires

DP Calippe : pose de panneaux photovoltaïques

PC Modificatif Hamdani : en attente de pièces complémentaires

PC Modificatif Mabilon : pièces complémentaires déposées

DP Guedes : en cours d'instruction

Concernant les deux DP Aeck pour piscine, la deuxième est annulée « renonciation ».

2 - COMMISSION VOIRIE :

Point sur la commission intercommunale :

Rencontre avec la nouvelle inter-communauté.

CCTB – CCPR : problème de compétences différentes

Il conviendra de les harmoniser ; la CCPR ne dispose pas de matériel, et tout est traité par des entreprises extérieures.

Voirie communale prise dans l'intercommunalité.

Rappel : au dernier conseil, le vote était contre.

3 - COMMISSION TRAVAUX :

Le dossier de demande de subvention pour la mise en accessibilité de la Salle d'Animation Rurale a été validé par le Conseil Départemental.

Le démarrage des travaux est prévu sur le mois de septembre : bloquer sur une ou deux semaines l'impossibilité de réservation de la salle.

Il faut prévoir également cette année la mise en accessibilité du Boulodrome : les demandes de devis sont à lancer.

Il reste également à prévoir l'accessibilité sur le dossier du Bar Restaurant de la Poste.

Il faudra impérativement les factures concernant les travaux Rue de la Stade pour octobre pour la demande de versement de subvention

Pour l'aire de retournement au Bois du Merle, il faut réactualiser le devis et établir la programmation des travaux.

Pour info, un agent technique en arrêt maladie jusqu'à la fin du mois de mars.

Pour information, la prévision de démarrage des travaux concernant la restauration du Maître Autel est fixée au mois de Juillet : voir pour l'ouverture de l'église.

Il serait souhaitable que les travaux soient finis pour le concert du mois de novembre.

4 - COMMISSION FINANCES :

Approbation du Compte Administratif 2018 : délibération

Monsieur BONNETAIN Philippe, 1^{er} Adjoint au Maire, propose au Conseil Municipal de délibérer sur la Compte Administratif de l'exercice 2018 dressé par Madame Grangeot Christelle, Maire de la Commune, après s'être fait présenter les décisions modificatives de l'exercice considéré.

Après discussion, et délibération, le Conseil Municipal à 12 voix pour :

- 1) Lui donne acte de la présentation faite du Compte Administratif,
- 2) Constate, aussi bien que la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du Compte de Gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
- 3) Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,
- 4) Arrête les résultats définitifs.

Délibération 14/2019

Affectation du résultat : délibération

Le Conseil Municipal vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2018, en adoptant le Compte Administratif qui fait apparaître :

Pour Rappel : Déficit reporté de la section Investissement de l'année antérieure :	86 764,54 €
Pour Rappel : Excédent reporté de la section Fonctionnement de l'année antérieure	68 441,19 €
Un solde d'exécution (Déficit - 001) de la section d'investissement de :	53 378,62 €
Un solde d'exécution (Excédent - 002) de la section de fonctionnement de :	74 826,15 €
Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :	
En dépenses pour un montant de :	90 406,00 €
En recettes pour un montant de :	40 805,00 €

Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à : 82 986,92 €

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par Le Conseil Municipal, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section

Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) : 82 986,92 €

Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) : 60 280,42 €

Le Conseil Municipal,
Après le vote du Compte Administratif de l'exercice 2018, voté le 12 Mars 2019,
Constatant que le Compte Administratif présente un excédent de **82 986,92 euros**.
DECIDE d'affecter le résultat d'exploitation comme indiqué sur le document annexé à la présente délibération.

Délibération 15/2019.

5 - COMMISSION ENVIRONNEMENT :

Le désherbage a bien été effectué au monument aux morts pour la cérémonie du 19 Mars, et le fleurissement réalisé.

Prévoir fleurissement du village 2^{ème} quinzaine d'avril.

Pour information ; lundi et mardi, des écoles sont venues effectuer une visite sur le site de l'ENS ; plus de 110 enfants sur ces deux jours. Pour les prochaines visites, prévoir d'avertir les riverains.

Rappel : vendredi en soirée Animation grand public sur le site de l'ENS de la Salette.

Certaines conventions sont toujours en attente de retour : pas signées.
Le dossier de demande de subvention pour les actions 2019 est parti au Conseil Départemental.

Concernant le brûlage :

Conduite à tenir : lorsque l'on constate un feu, si c'est la première fois, signaler au propriétaire que cela est interdit ; si récidive appeler la Gendarmerie.

6 - QUESTIONS DIVERSES :

Boulangerie :

Une proposition a été évoquée en interco lors d'une réunion du bureau communautaire.

Des travaux sont à envisager comme le retrait du four, bouche d'aération à refaire.

L'entreprise a accepté la condition imposée à savoir :

- Un dépôt de pain

Mais il y aura aussi des plats à emporter ; le futur locataire sera libre de pouvoir développer l'activité, en multiservices, coin repas ...

L'ouverture se ferait de 8h à 10h, car entre 10h et 12h, c'est le portage de repas à domicile, puis réouverture à 12h30 ; la fermeture sera les dimanche et lundi.

Cérémonie du 16 Mars :

Pour rappel la cérémonie pour accueillir les nouveaux arrivants est le samedi 16 Mars à 11h00 ; 30 familles ont été invitées. Une invitation a été également envoyée à chaque association. Comme chaque année, un livret d'accueil sera remis à chaque famille sous forme d'une clé USB.

Cérémonie du 19 Mars :

Pour rappel la cérémonie du 19 Mars 1962 est à 18h00 au monument aux morts.
Il n'y aura pas l'Harmonie de Jarcieu ; ils ne peuvent être disponibles en semaine.
Les fleurs sont commandées.
Pour la Marseillaise, celle-ci se fera grâce à la connexion avec une clé USB.

Repas du 23 Mars du CCAS :

Comme l'année dernière, les Conscrits sont présents pour servir l'apéritif.

Demande d'autorisation d'occupation de voirie pour « Vente de Pizzas » :

Madame Le Maire informe le Conseil Municipal qu'elle a été sollicitée pour l'installation d'un camion pour « vente de pizzas » sur la Commune, au nom de Mr Trupia Laurent de Lapeyrouse-Mornay.
Le Conseil Municipal donne son accord pour cette mise en place qui se fera chaque mercredi soir de 18h00 à 20h00 ; aucune participation financière d'occupation du domaine public ne sera demandée ; seul un arrêté d'autorisation d'occupation de voirie sera établi.

Pour rappel, la réunion publique aura lieu le Vendredi 12 Avril 2019 à 19h00.

Prochaine séance du Conseil Municipal le Mardi 9 Avril pour le vote du budget.

Madame Le Maire clôt la séance à 21h35.